L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 27 SEPTEMBRE 1894.

PETITES ANNONCES.

BREITLING & SCHMIDT, magasin de meubles à bon marché, 507 rue Royale, entre Toulouse et St Pierre—Meubles achetés, vendus et échangés. Matelas crin, à ressorts et en mousse faits sur commande ; vieux matelas remis à neuf. Ameublements et travaux de TAPISSERIE exécutés avec la plus grande habileté. MEUBLES bien réparés, nettoyés et remis à neuf ; travaux bien finis et garantis.
3 août—3m

DEMANDES.

ON demande comme domestique de maison, une femme blanche d'un certain âge—une française préférée. S'adresser de 10 heures à midi, No 179 Carondelet, entre Girod et Julia.
20 s pt—3f

ON demande une gardienne d'enfants. S'adresser à Will A. Freret et Fils, bureaux No 173 rue de la Commune. 25 sept—7f

A LOUER.

JOLIE résidence de famille à deux étages située rue Columbus, entre Galvez et Miro, bien sérée, avec un bel emplacement. S'adresser sur les lieux. 26 sept—7f

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Miss Mary Healey vs J. Smith.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUvelle Orléans — No 26,479 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Calhoun, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le VENDREDI, 5 octobre 1894, à midi, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre St Charles et Carondelet, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Un lot de meubles de maison.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON,
23 sept—23 29—oct 5 Constable.

Joseph F. Herzberg-r vs Aloysius Guetschall.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUvelle-Orléans—No 27,272—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. L. Labatt, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, et agissant pour l'Hon. Paris Calhoun, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, maintenant absent en congé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le VENDREDI, 5 octobre 1894, à midi, rue Washington, entre les rues Clara et Willow, de la propriété ci-après décrite, à savoir—Une machine Hasler, Monitor-ée, deux poulies, arbre de couche. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON, Constable.
23 sept—23 29—oct 4

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Veuve Joseph Alexandre Lebec.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 43,301—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Joan Tosse, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
27 sept—27—2 6 oct Greffier.

Succession d'Estelle Aspasie Lavillebeuve, veuve de Samuel J. Peters Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 30,977—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Charles H. Lavillebeuve, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
27 sept—27—oct 2 6 Greffier.

Succession de Lorenzo Post.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 40,111—Division A.—Attendu que Jane Lamy a présenté sa pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administrati n dans la succession de feu Lorenzo Post, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
25 sept—25 29—oct 4. Greffier.

Succession de Remy Kyle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 43,798—Division E.—Attendu que Maud Miller, veuve de Remy Kyle, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Remy Kyle, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
22sept—22 26 30 Greffier.

Succession de Samuel H. Kennedy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,034—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Richard Delaisi, exécuteur testamentaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
19sept—19 21 28 Greffier.

Succession de Margaret Walsh, veuve de Frederick Weinmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 43,748—Division E.—Attendu que Mme Mary Walsh, veuve de Patrick Kinberger, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Margaret Weinmann, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
18 sept—18 22 27. Greffier.

Succession de Frank Clausing et Louise Schaefer, ses femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 43,715—Division B—Attendu que Mme Carrie Rule, femme de Louis Rule, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frank Clausing et Louise Schaefer, sa femme, décédés intestats ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
20sept—20 25 29 Greffier.

Succession de Walter P. Scott.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,784—Division A—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Walter P. Scott, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
20sept—20 25 29 Greffier.

Successions de Jeremiah Higgins et Marin Higgins, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43 902—Division A—Attendu que John B. Vinet, administrateur public pour la paroisse d'Orléans, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions des feu Jeremiah Higgins et Maria Higgins, sa femme, décédés intestats ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Mme Joan Tosse, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
20sept—20 25 29 Greffier.

Succession de Mme L. M. Latapie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,777—Division E.—Attendu que J. Vinet, administrateur public, pour la paroisse d'Orléans, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme L. M. Latapie, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
20 sept—20 25 29 Greffier.

Succession de Lorenzo Post.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 40,111—Division A—Attendu que Jane Lamy a présenté sa pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administrati n dans la succession de feu Lorenzo Post, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
25 sept—25 29—oct 4. Greffier.

Succession de Remy Kyle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,798—Division E.—Attendu que Maud Miller, veuve de Remy Kyle, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Remy Kyle, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
22sept—22 26 30 Greffier.

Succession de Samuel H. Kennedy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,034—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Richard Delaisi, exécuteur testamentaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
19sept—19 21 28 Greffier.

Succession de Margaret Walsh, veuve de Frederick Weinmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 43,748—Division E.—Attendu que Mme Mary Walsh, veuve de Patrick Kinberger, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Margaret Weinmann, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
18 sept—18 22 27. Greffier.

Succession de Frank Clausing et Louise Schaefer, ses femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 43,715—Division B—Attendu que Mme Carrie Rule, femme de Louis Rule, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frank Clausing et Louise Schaefer, sa femme, décédés intestats ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
20sept—20 25 29 Greffier.

Successions de Jeremiah Higgins et Marin Higgins, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43 902—Division A—Attendu que John B. Vinet, administrateur public pour la paroisse d'Orléans, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions des feu Jeremiah Higgins et Maria Higgins, sa femme, décédés intestats ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
20sept—20 25 29 Greffier.

Succession de Mme L. M. Latapie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,777—Division E.—Attendu que J. Vinet, administrateur public, pour la paroisse d'Orléans, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme L. M. Latapie, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
20 sept—20 25 29 Greffier.

Succession de Lorenzo Post.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 40,111—Division A—Attendu que Jane Lamy a présenté sa pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administrati n dans la succession de feu Lorenzo Post, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
25 sept—25 29—oct 4. Greffier.

Succession de Remy Kyle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.